



PREFET DE SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

Création d'une centrale hydroélectrique sur les torrents de Gravelles et Montgellaz
Communes de Courchevel et Bozel

Arrêté préfectoral 2026-1150 du 19/08/2026

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral du 19 août 2026, l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur les torrents de Gravelles et Montgellaz, sur le territoire des communes de Courchevel et Bozel, qui a débuté le 22 juillet 2026 et qui devait s'achever le 24 août 2026,

est prolongée de 21 jours, soit jusqu'au lundi 14 septembre 2026 à 12h00.

Une réunion publique est organisée le **lundi 07 septembre 2026 à 18h00**, Salle de l'Alpinium, à Courchevel (135 rue des tremplins olympiques, La Praz).